

## SKI de RANDO dans les ARAVIS

Randonnée à ski – Italie - hébergement en hôtel \*\*\*

5 jours, 4 nuits, 5 jours de ski



*La Chaîne des Aravis et le massif des Bornes offrent de belles possibilités pour le ski de randonnée, avec des paysages ouverts et des ambiances marquées.*

*Au départ d'un hôtel \*\*\* situé à Thônes nous explorons les différentes vallées, dans un périmètre qui ne dépasse pas 15 mn de trajet.*

*Les randonnées se déroulent entre 1200 et 2500 m d'altitude plutôt en versants nord pour privilégier une neige froide et parfois poudreuse !*

*Les combes des Aravis, qui dominent le village de la Clusaz, le massif du Jalouvre, coté Grand Bornand, le secteur du Charvin et le sommet emblématique de la Tournette sont notre terrain de jeu.*

*Des sommets nous profitons du panorama sur la chaîne du Mont-Blanc toute proche, et parfois de la vue plongeante sur le lac d'Annecy !*

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Col des Porthets (2050 m)**

Rendez vous à 08h30 à l'hôtel en tenue.

Situé à l'extrémité ouest de la chaîne des Aravis, le secteur du Mont Charvin est un bon spot pour une reprise de l'activité ! Plusieurs itinéraires menant à des cols offrent des inclinaisons et des expositions variées. Votre guide choisira selon les conditions du moment.

Dénivelée : 820 m

## **Jour 02 : Col de Balafrasse (2245 m)**

Direction le Grand Bornand et le village du Chinaillon pour une randonnée versant soleil. Au-dessus du col de la Colombière nous montons dans la combe de Balafrasse découvrant au fur et à mesure de l'ascension le Mont Blanc qui émerge derrière les « combes des Aravis ». Il n'est pas rare d'observer le vol majestueux du Gypaète Barbu, ce vautour a été réintroduit dans le secteur il y a une trentaine d'années.

Dénivelée : 950 m

## **Jour 03 : Pointe de Mandallaz (2218 m)**

Changement d'ambiance ce matin. Départ depuis les sources du Fier dans un fond de vallon bien à l'ombre ! En sortant de la forêt nous abordons un vaste cirque s'étendant du Charvin à l'Étalle. Au centre la pointe de la Mandallaz nous promet de belles pentes à skier pour la descente ! Le secteur est sauvage et du sommet la vue s'étend du Mont Blanc à La Vanoise.

Dénivelée : 1080 m

## **Jour 04 : Pointe de Tardevant (2501 m)**

Dominant le village de la Clusaz, les combes des Aravis sont un « must » du ski de rando dans les Alpes du Nord. Entre le col des Aravis et la Ponte Percée (point culminant du massif à 2750 m) douze combes de 1000 m de dénivelée font le régal des skieurs ! Les 4 premières sont équipées de remontées mécaniques, mais les autres sont réservées au ski de randonnée. Nous avons choisi la combe de Tardevant qui est plus tranquille car à l'écart. La récompense au sommet est la proximité avec le massif du Mont Blanc.

Dénivelée : 1100 m

## **Jour 05 : La Tournette (2351 m)**

Depuis le début de la semaine nous avons la Tournette face à nous au petit déjeuner, c'est le moment d'y aller ! La montée est assez longue, mais très variée, présentant des formes de relief complètement différentes de ce que nous avons vu les jours précédents. Le panorama est large, il embrasse tout le massif et permet de resituer les différentes sorties de la semaine. Le sommet de la Tournette se nomme le « fauteuil », il permet une vue à 360 ° et une perspective vertigineuse sur le lac d'Annecy. La configuration et la largeur de la face rendent la descente très intéressante par ces changements d'ambiance.

Dénivelée : 1290 m

**TRÈS IMPORTANT** : L'encadrement se réserve le droit de modifier le programme quelle qu'en soit la cause (conditions météorologiques, nivologie, niveau technique des participants, logistique, ...) dans le souci d'un meilleur déroulement de votre séjour.

*Les points forts :*

- *Un hébergement dans un village animé.*
- *Un guide local connaissant parfaitement le massif.*
- *Une grande variété dans les itinéraires proposés.*
- *Une progression au fil de la semaine.*

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Le Jour 01 rendez-vous à 08h30** à l'hôtel à Thônes.

**Accès train** : Gare TGV d'Annecy, puis bus.

Horaires à consulter sur <https://www.sncf.com/fr>

Ligne de Bus Annecy – Grand Bornand qui passe par Thônes <https://www.altibus.com/>

**Accès voiture** : Thônes Itinéraire : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

### Covoiturage :

Nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire : d'une part, il nous est difficile d'organiser le covoiturage et d'autre part, la loi nous interdit la divulgation de coordonnées personnelles. Cependant, soucieux de faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de l'environnement, nous vous invitons, conducteur ou passager, à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

[www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr) ou [www.idvroom.com](http://www.idvroom.com).

**Accès avion** : Aéroport de Genève Cointrin

Aéroport Genève Cointrin : [www.gva.ch](http://www.gva.ch)

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure, 7 minutes de trajet.

Les trains pour la France partent de la gare centrale Genève-Cornavin (centre-ville).

## **DISPERSION**

**Le Jour 05 à 17h30** à Thônes.

**Hébergement avant ou après la randonnée** :

Nuit supplémentaire possible à l'hôtel de ce séjour. Voir rubrique « dates et prix ».

## **FORMALITES**

Durant le séjour, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.

- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Italie. Vérifiez que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

- Carte vitale.

- Avant votre départ, pensez à vous procurer la "Carte européenne d'assurance maladie".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Vous pourrez l'utiliser dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

L'Italie fait partie de la zone Euro.

## **NIVEAU**

Séjour de ski de randonnée pour les personnes qui ont déjà pratiqué cette activité.

**Niveau physique 3 sur 5** : il faut être capable de gravir un dénivelé de 1100 mètres (3 à 5 heures d'effort selon la neige), et d'être encore en forme pour la descente ! Bien entendu, le guide donnera un rythme et fera une trace qui permettent à tous de faire la sortie en y prenant plaisir.

**Niveau technique 2 sur 4** : vous connaissez le matériel de ski de randonnée, vous maîtrisez les conversions en montée, et vous avez un bon niveau de ski en descente (vous êtes à l'aise dans toutes les conditions de neige).

## **HEBERGEMENT**

4 nuits à Thônes en hotel \*\*\*, en chambre de 2 avec TV et WIFI, salle de bain dans la chambre. Les chambres ont été rénovées dans un esprit chalet.

L'hotel dispose d'une salle à manger moderne et lumineuse, un bar et un salon offrant plusieurs espaces (coin cheminé avec fauteuils, tables, billard).

Il est situé à 5 mn à pied du coeur du village de Thônes : l'église St Maurice, avec son retable baroque, et les maisons à arcades qui l'entourent font partie du patrimoine des Pays de Savoie.

### **Repas : Pension Complète.**

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales.

Les petits déjeuners sont adaptés à la pratique de la randonnée.

Les pique-niques sont préparés par l'hébergements (prévoir un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique hermétique pour que le chef puisse agrémenter le pique-nique de salades).

## **TRANSFERTS INTERNE**

Véhicule des participants

## **GROUPE**

4 à 6 personnes.

## **PORTAGE DES BAGAGES**

Uniquement les affaires de la journée.

## **ENCADREMENT**

Un guide de Haute Montagne pour 2 à 6 participants.

## **MATERIEL FOURNI**

Le matériel de sécurité est fourni : appareil de Détection de Victime d'Avalanche + pelle + sonde, mais si vous possédez le vôtre apportez le, il est préférable d'utiliser toujours le même matériel pour être opérationnel rapidement si l'occasion se présente.

## **MATERIEL NON FOURNI**

La fourniture du matériel de ski n'est pas comprise dans le forfait.

Il faut être équipé de matériel de randonnée alpine : ski, chaussures, bâtons, peaux et couteaux.

## **LOCATION DE MATERIEL DE SKI DE RANDO**

Vous devez être en possession de votre matériel au moment du Rendez-vous.

Voici une adresse d'un spécialiste des sports de montagne à Thônes :

VERSANT NORD

48 avenue d'Annecy

74 230 THONES

Tél : 04 50 32 10 02

Comptez environ 180 € pour une location de 5 jours (skis, chaussures, bâtons, peaux autocollantes et couteaux). Il n'est pas possible de réserver, mais si vous passez la veille entre 16h30 et 17h00 il y aura de la disponibilité.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)



Un sac à dos suffisamment grand pour contenir le repas de midi, gourde et/ou thermos, les vêtements chauds, le matériel de sécurité. Un volume de 40 litres est une bonne base.

Une tenue de ski de randonnée adaptée (1 veste et 1 pantalon techniques et imperméables, des t-shirts et des collants respirants).

Des couches de vêtements pour avoir chaud : une veste polaire ou une doudoune, et une micro-polaire.

2 à 3 paires de chaussettes de ski !

Un bonnet très chaud

Un survêtement et sous-vêtements de rechange

Une boîte hermétique (type Tupperware) pour la salade du pique-nique.

Et pourquoi pas une spécialité de votre région à partager avec vos compagnons de séjour

Obligatoire :

Gourde si possible isotherme, couteau, couverts

2 paires de gants chauds

Lunettes de soleil très protectrices

1 rouleau d'Elastoplaste 8 cm (Sert à tout : ampoules, traumatisme, etc....)

Ecran total et crèmes pour les lèvres et le visage

Conseillé :

La « double-peau » pour soigner les ampoules (qui se trouve en pharmacie)

Lunettes de vue de rechange en cas de casse

Des bouchons d'oreilles Ear ou boules Quies

## **DATES ET PRIX**

**Dates** : 26 au 30/01/26 – 09 au 13/02/26 – 23 au 27/02/26 – 09 au 13/03/26 – 23 au 27/03/26

**Prix : 1415 €/personne**

Supplément pour un départ avec 3 personnes : + 135 €/personne

Supplément pour un départ avec 2 personnes : + 600 €/personne

### **LE PRIX COMPREND**

- L'organisation du séjour
- Les 4 demi-pensions (dîner, nuitée et petit déjeuner)
- Les 5 pique-niques du midi
- L'encadrement par un guide de haute montagne
- La fourniture du matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde)

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- Les boissons et dépenses personnelles
- La fourniture du matériel de ski (prévoir location à l'avance)
- L'assurance annulation assistance rapatriement interruption de séjour
- Les transferts en cours de séjour
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

**Supplément chambre individuelle** : + 110 €/personne

**Nuit supplémentaire** avant ou après le séjour :

½ pension en chambre de deux : 88 €/personne

½ pension en chambre individuelle : 115 €/personne

# POUR EN SAVOIR PLUS

## **CARTOGRAPHIE**

1 / 50 000 Didier Richard n°2 " Massifs des Bornes-Bauges "  
1 / 50 000 Didier Richard n°8 " Massifs du Mont-Blanc - Beaufortain "  
1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy  
1 / 25 000 IGN 3430 ET La Clusaz - Grand Bornand  
1 / 25 000 IGN 3531 OT Megève

## **ADRESSES UTILES**

**Itinéraire** : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

**SNCF** : Tel :0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

**Co-voiturage** : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr) [www.idvroom.com](http://www.idvroom.com)

# **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

## **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

## **ANNULATION**

### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

#### **Dans le cas général.**

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

### **Extension Epidémies :**

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

### **L'Assurance Multirisques**

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.  
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

#### **Les évènements garantis sont :**

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN